



Amélioration de l'environnement des affaires dans la région sud de la Méditerranée



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Séminaire régional Gouvernance du SBA 17-19 Mars 2015 Barcelone



Ce projet est financé par l'Union Européenne



1. Objectifs du séminaire



Améliorer la gouvernance des politiques et programmes en faveur des PME, en référence aux principes 3 et 4 du *Small Business Act* pour l'Europe:

- Penser aux PME d'abord
- Administration publique réactive face aux besoins des PME.



2. Principaux Avantages



- Connaitre les bonnes pratiques de l'UE et des pays MED dans le développement de politiques en faveur des PME
- Etablir des contacts et un réseau avec des collègues travaillant dans les pays MED
- Mettre en œuvre un plan d'action en collaboration avec des experts internationaux et des «amis critiques» des pays MED et de l'UE
- Présenter les réalisations auprès d'un grand public des pays MED et de l'UE.



3. Approche du séminaire régional



L'approche s'articule en trois phases:

- 1) Phase préparatoire du séminaire (janvier-mi-mars 2015),
- 2) Phase de déroulement du séminaire (17-19 mars 2015)
- 3) Phase de suivi du séminaire (post mi-mars 2015).



Phase 1: Phase préparatoire



Formulation d'une action concrète à mettre en œuvre (janvier - mi-mars 2015)

- Concevoir un plan d'action basé sur une analyse pertinente des défis rencontrés dans le pays
- Identifier les bons acteurs qui doivent être impliqués dans la mise en œuvre du plan d'action
- Préparer la présentation des propositions lors du séminaire régional à Barcelone
- 3 Participants (public/privé) au séminaire sélectionnés à travers un processus compétitif



Phase 2: Déroulement du séminaire



Présentation des propositions d'action, échanges et préparation de la mise en œuvre

- Les pays présenteront leur proposition d'action et recueilleront des suggestions d'amélioration de la part « d'amis critiques » des autres pays MED et UE
- Les experts EBESM seront à la disposition des participants, sur les méthodes et outils nécessaires à la concrétisation des propositions au plan national après le séminaire régional (par exemple outils de gestion de projet, de suivi et d'évaluation des résultats, de communication, etc.)



Phase 3: Suivi du séminaire



Concrétisation des actions proposées

- Restitution des résultats du séminaire régional et du plan d'action, auprès des parties concernées par sa concrétisation
- Soutien et conseil par les experts EBESM sous forme de coaching à la demande et « juste à temps » pour faciliter la concrétisation de la proposition
- Présentation des résultats des travaux sous forme d'une étude de cas qui sera publiée sur le site du projet EBESM.
- Un certificat validant les réalisations sera remis aux participants



Les pratiques du TEST PME dans l'Union Européenne



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Le principe du TEST PME



Evaluer l'impact sur les PME de toute nouvelle réglementation ayant une incidence sur la vie de la PME



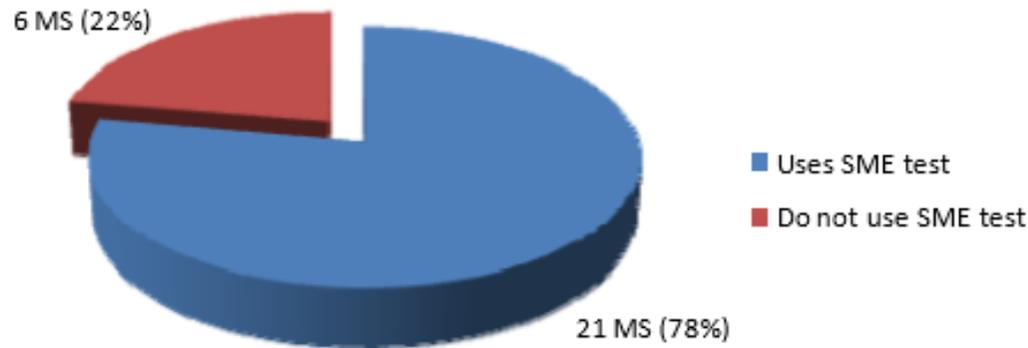
Les 4 étapes clés



- **Evaluation préliminaire des entreprises susceptibles d'être touchées** (taille, secteur, etc.)
- **Consultation avec les représentants des PME**
- **Mesure de l'impact sur les PME** (temps, coûts, contraintes administratives, etc.)
- **Evaluation des options alternatives et/ou des mesures d'atténuation**



Le TEST PME dans l'UE



Member States that have implemented an SME test or other procedure		No SME test or other procedure
Austria	Luxembourg	Belgium
Bulgaria	Malta	Cyprus
Denmark	Netherlands	Czech Republic
Finland	Poland	Estonia
France	Romania	Greece
Germany	Slovakia	Portugal
Hungary	Slovenia	
Ireland	Spain	
Italy	Sweden	
Latvia	United Kingdom	
Lithuania		



Le test PME Grande-Bretagne



Regulatory Policy Committee homepage

Contents

- What we do
- Our responsibilities
- Our priorities
- Who we are
- Corporate information
- Corporate reports

About us

What we do

We provide the government with external, independent scrutiny of new regulatory and deregulatory proposals.

We rate the quality of evidence and analysis supporting new regulatory and deregulatory proposals, and check the estimates for the equivalent annual net cost to business of new regulations. We do this to ensure decisions are made on the basis of a robust, evidence-based policy making process.



Le test PME Grande-Bretagne



- Un comité **indépendant** avec des salariés permanents et des experts publics et privés sollicités selon les sujets.
- **Un passage obligatoire** pour toutes les nouvelles réglementations concernant (entre autres) les PME (mais aussi, les différentes composantes de la société civile dans le cadre global de l'évaluation de l'impact).



Le test PME en France



Une exigence :
améliorer la production normative pour simplifier la vie des entreprises

Un moyen d'action :
demander aux entreprises leur avis

Un objectif :
sécuriser l'environnement réglementaire de l'entreprise

Le président de la République a fixé une exigence : garantir des règles efficaces et adaptées aux petites entreprises. Un **principe de proportionnalité** et un **principe de réalité** forment les deux piliers de cette exigence.

Chaque test PME est un échange avec des entreprises (TPE, PME et ETI) à propos d'une nouvelle norme à forts enjeux pour les entreprises. L'objet est de mesurer la complexité perçue, l'impact estimé et d'évaluer les alternatives que les entreprises proposent d'apporter à une norme **avant qu'elle ne soit adoptée**.

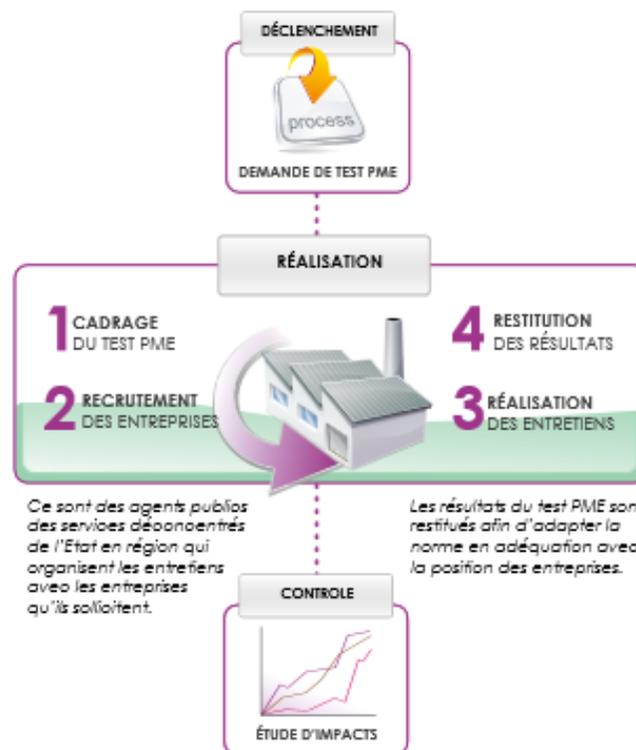
Le test PME sécurise l'entreprise...

Avec des normes plus sûres et plus simples, les entrepreneurs pourront se concentrer sur leur activité au bénéfice de leur croissance, de l'innovation et de l'emploi. La confiance entre entreprises et administration sera renforcée.

« Chaque législation, avant de devenir définitive, [sera] regardée par rapport à ses effets sur l'entreprise et plus particulièrement sur la petite et moyenne entreprise ».

François Hollande, le 3 avril 2012

Le test PME est réalisé en 6 semaines



SIMPLIFICATION de la RÉGLEMENTATION



...et améliore le fonctionnement de l'administration

Avec des démarches et des procédures plus efficaces, La France améliore sa production de normes et s'inscrit durablement dans une dynamique internationale et particulièrement dans son environnement européen.

Le Gouvernement s'est ainsi engagé à mobiliser tous les leviers permettant de simplifier la vie des PME. Le comité interministériel pour la modernisation de l'action public est le garant de la mise en œuvre du test PME : il s'inscrit dans une politique ambitieuse de simplification de l'environnement réglementaire et des démarches administratives des entreprises.

« Il faut absolument aller vers les entreprises, leurs pratiques quotidiennes, les interroger sur le choix, ce qui leur apparaît prioritaire pour simplifier ».

Le Premier Ministre, le 18 décembre 2012



Le test PME en France



- Un mécanisme obligatoire
- Un processus sur 6 semaines par mesure
- Une évaluation de l'impact confié à un cabinet spécialisé
- Une enquête auprès d'acteurs du secteur privé par mesure.



Les leçons apprises



- L'engagement politique
- Rendre le test obligatoire
- D'un usage facile, pragmatique
- Dédier les ressources ad hoc



Merci de votre attention

Contact:

Jean-Michel MAS

jeanmichelmas@gmail.com

Projet mis en œuvre par:

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

 **eurecna**
CNA Veneto
International Services